

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE DES HOUCHES

ELLES SERONT EFFECTUEES PAR LE SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE DES HOUCHES
DU LUNDI 08 AVRIL 2019 AU VENDREDI 03 MAI 2019

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi : 8 h 30 ⇨ 12 h - 14 h ⇨ 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 ⇨ 12 h - 14 h ⇨ 17 h

Samedi : 9 h ⇨ 12 h

ENFANTS NES EXCLUSIVEMENT EN 2016

Se munir :

- ☞ Du livret de famille, ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout document justifiant la filiation
- ☞ D'un justificatif de domicile aux Houches

Un certificat d'inscription vous sera délivré et devra être remis à la Directrice qui tiendra une permanence, dans son bureau, pour l'inscription définitive aux jours et heures ci-après :

Lundi 06 mai, lundi 13 mai,
de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00,
Mardi 07 mai, mardi 14 mai ,
de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 14h30
et en cas d'impossibilité sur rendez-vous ☎ 04.50.54.41.75

Se munir du carnet de santé.